



COMPAGNIE D'ARC D'AMIENS

FEDERATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC

Comment pratiquer le tir à l'arc à Amiens ?

Pour la **saison 2026-2027**, la première séance de découverte aura lieu le **mercredi 9 septembre** à 17h30 pour les jeunes et 18h pour les adultes au gymnase Jean Renaux, rue Utrillo à Amiens.

Les entraîneurs et bénévoles de l'association vous y accueilleront et pourront répondre à toutes vos questions sur la vie de la Compagnie.



Documents et matériels à prévoir :

- * Fiche de renseignements, questionnaire de santé et certificat médical si nécessaire,
- * Règlement de l'inscription et de la licence,
- * Règlement de la location (arc, flèches et sac de transport) et fourniture matériel (palette, bracelet, dragonne) et chèque de caution pour le matériel mis à disposition,
- * Chaussures de sport et vêtements près du corps.

6 bonnes raisons de faire du tir à l'arc :

- * Un Sport Accessible à tous ;
- * Un Sport qui permet de progresser vite ;
- * Un Sport qui fait gagner en confiance ;
- * Un Sport bon pour le corps et l'esprit ;
- * Un grand choix d'activité ;
- * Un Sport qui se pratique toute l'année.

Récapitulatif :

	Jeunes (dès 9 ans)	Adultes		Tout licencié muni de son matériel et autonome
Quoi ?	Initiation + Perfectionnement	Initiation	Perfectionnement	Entraînement libre
Quand ?	Mercredi 17h30 à 19h	Mercredi 18h à 20h	Jeudi à 19h	Mardi de 17h30 à 20h Jeudi de 18h à 22h Vendredi de 17h30 à 20h Samedi de 14h à 17h
Où ?	De septembre à avril : au gymnase Jean Renaux, Vallée St Ladre, rue Utrillo à Amiens D'avril à septembre : au Jeu d'arc, 15 rue de Lannoy			

Tarifs	U11 (Né après le 01/01/2017)	U13 à U21 (Nés du 01/01/2007 au 31/12/2016)	Adulte (Nés avant le 31/12/2006)
Inscription	25 €	25 €	25 €
Licence ^(*) (tarif 2026-2027)	59 €	75 €	108 ou 89 € ^(***)
Formation	gratuite		
Location et entretien du matériel ^(**)	150 €		
Matériel à acheter à partir de la 2 ^{ème} année			
Caution pour le prêt du matériel	150€		
Entraîneur professionnel	180€ / an à partir de la 2 ^{ème} année		

(*) Des aides sont possibles sous certaines conditions (coupon sport pour les moins de 18 ans, comité d'entreprise, etc.)

(**) A titre indicatif, le coût d'acquisition d'un matériel neuf de loisir est d'environ 600€. L'achat de matériel d'occasion est également possible.

(***) Tarif licence compétition ou loisirs en fonction de vos aspirations.

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les responsables de l'association ci-dessous :

Capitaine (Président)	Paul Foulon	06 88 162 163	cie-arc-amiens@wanadoo.fr
Secrétaire	Elise Foulon	06 70 15 88 75	

Siège Social : 15 rue de Lannoy – 80000 Amiens
<https://www.cie-arc-amiens.com> – email : cie-arc-amiens@wanadoo.fr
Agréments : FFTA 07 80 320 - Jeunesse et Sports D 80 S 617